



HAL
open science

Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local

Magali Talandier

► **To cite this version:**

Magali Talandier. Mesurer l'impact des aménités naturelles, culturelles et environnementales sur le développement économique local. XLVIe Colloque de l'ASRDLE, Jul 2009, France. halshs-00579163

HAL Id: halshs-00579163

<https://shs.hal.science/halshs-00579163>

Submitted on 8 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Association de Science Régionale De Langue Française



Entre projets locaux de développement et globalisation de l'économie :
quels équilibres pour les espaces régionaux ?

MESURER L'IMPACT DES AMENITES NATURELLES, CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

TALANDIER Magali

L'Observatoire des Institutions et Economie
Locale (L'ŒIL) – Paris 12
Créteil
magali@talandier.com

Résumé : (arial 11)

Si le rôle joué par les aménités environnementales sur le renouveau rural est aujourd'hui généralement admis, force est de constater que cette notion demeure floue et son réel impact non mesuré. L'objectif de cette communication est de proposer des indicateurs d'aménités résidentielles et récréatives – nouveaux avantages comparatifs territoriaux - et d'en mesurer leur impact sur le développement territorial.

Mots clés : Développement local, développement rural, aménités, environnement, ressources

MESURER L'IMPACT DES AMENITES NATURELLES, CULTURELLES ET ENVIRONNEMENTALES SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Introduction

Les mutations socio-économiques, démographiques, culturelles des espaces ruraux français font l'objet de nombreux travaux. Les travaux des économistes, plutôt focalisés sur les mécanismes de la métropolisation (Krugman, 1991 ; Combes, Mayer, Thisse, 2006), apportent néanmoins quelques éléments majeurs pour comprendre le maintien de l'industrie rurale (Gagné 2000 ; Gagné et alii, 2003 ; Aubert et Blanc, 2002) ; ainsi que la périurbanisation des hommes et des activités toujours un peu plus loin de la ville-centre. Les théories du développement endogène et les travaux récents sur la ressource territoriale (Pecqueur, 1989 ; Mollard, 2001 ; François et alii, 2006) mettent l'accent sur les spécificités et la richesse locale des espaces ruraux et offrent, à leur tour, des éléments permettant l'analyse d'un développement par et pour les acteurs. Enfin, les mutations actuelles ne peuvent être étudiées sans se référer à l'économie qualifiée de résidentielle (Davezies, 2003 ; Vollet, 1998 ; Perrier-Cornet, 2004 ; Talandier, 2007).

Les ressources dont disposent les territoires sont diverses et renvoient à ces postulats théoriques et empiriques, qui restent, le plus souvent analysés séparément.

De ces travaux « trois » trois types de ressources se distinguent :

- disponibilité foncière, qualité et stabilité de la main d'œuvre, accessibilité... renvoyant au postulat dominant des économistes ;
- ressources territorialement ancrées et spécifiques susceptibles de faire naître des processus de développement endogène ;
- aménités résidentielles et/ou récréatives... concept plus flou et pourtant quasi-systématiquement avancé comme facteur du renouveau rural¹.

A la lecture de ces ressources, on conçoit facilement les interactions, complémentarités et conflits de développement que peuvent connaître les territoires et que doivent gérer les acteurs.

La notion de ressources, en amont de ces processus de développement, doit être mise au centre du débat afin :

- de les identifier et de les optimiser ;
- d'en maîtriser l'exploitation ou la pression ;
- de concilier les différents modèles de développement - dans l'optique d'un développement durable à la fois économique, social et environnemental.

L'objectif de cet article est de tester l'impact des aménités résidentielles et récréatives sur le développement territorial.

Le terme d'« aménité » est emprunté à l'anglais *amenity*, synonyme d'agrément, de tout ce qui peut rendre un endroit agréable². Plus précisément, les aménités sont une sorte de biens publics locaux non produits (on pourrait dire non nécessairement produits³) et pouvant être appréciés et consommés directement par les personnes. Un paysage agréable,

¹ Mais également de plus en plus de la croissance urbaine (Glaeser, Markusen, Florida pour les plus cités).

² À ne pas confondre donc avec sa définition française, où aménité est synonyme d'affabilité.

³ Un paysage est le résultat de la production agricole. Une culture, un environnement... un patrimoine sont également des notions à apparenter avec la production humaine, le climat en revanche non, etc.

le climat, peuvent ainsi être recherchés par les individus mais aussi par les entreprises. Plusieurs méthodes existent pour tenter d'évaluer, d'estimer la valeur marchande de ces aménités (les prix hédoniques⁴ et l'évaluation contingente⁵ principalement)⁶. Des indices ou échelles d'aménités sont également proposés pour tester l'impact de ces agréments sur le développement territorial (Boyer et Savageau, 1985 ; Mc Granaham, 1999).

On admet donc que le paysage, le climat ou encore le cadre de vie joue un rôle majeur sur le peuplement et sur le dynamisme économique des territoires ruraux, mais également urbains (cf. Glaeser, Florida et Markusen plus récemment). Néanmoins, peu de travaux se sont attelés à mesurer explicitement l'impact de ces aménités, il est vrai quelque peu subjectives.

La méthodologie choisie pour tenter de valider cette hypothèse sur l'existence et l'impact de ces avantages comparatifs résidentiels repose sur une analyse économétrique à l'échelle des cantons⁷. En s'appuyant sur quelques travaux existants aux Etats-Unis et en France (Granaham (1999), Schmitt (1996)), nous proposons, comme variables explicatives du modèle, des indicateurs d'aménités, au sens de ce qui peut rendre un territoire attractif du point de vue touristique et résidentiel. Les variables à expliquer étant des indicateurs de développement économique, dont touristique.

Notons, enfin, que ces résultats prolongent un travail réalisé en 2008 pour le compte de l'Unesco. L'objectif était de mesurer, plus spécifiquement, l'impact du classement Unesco sur l'activité touristique et le développement économique local en France métropolitaine. La méthode proposée dans ce rapport pour l'Unesco repose sur une analyse économétrique comparative entre des sites classés par l'Unesco et des sites également « remarquables » mais non classés. On cherche à expliquer l'activité touristique et ses retombées sur le développement économique local (variables à expliquer) à partir d'indicateurs d'attractivité touristique parmi lesquels figure le classement Unesco (variables explicatives). Le critère du classement au patrimoine mondial de l'Unesco est conservé dans ce travail comme l'une des variables représentatives des aménités culturelles (patrimoniales).

L'article s'articule autour des trois temps de l'analyse :

- choix méthodologiques concernant le maillage et la construction de nos variables ;
- analyse des résultats économétriques obtenus ;
- zoom sur la question spécifique du classement Unesco.

⁴ La méthode des prix hédoniques consiste à décomposer le prix d'un bien (logement, mais aussi produit de terroir, etc.) selon ses caractéristiques matérielles (la surface, le nombre de pièces, sa qualité organoleptique) et immatérielles ou liées aux aménités du lieu (l'adresse, la région de production... facteurs que l'on décompose également en proximité d'un parc public, du centre, d'une école renommée pour le logement par exemple).

⁵ L'évaluation contingente est une méthode d'estimation qui s'appuie sur des enquêtes auprès d'individus auxquels on va demander le prix qu'ils seraient prêts à payer pour conserver un paysage tel qu'il est par exemple.

⁶ Voir à ce sujet la thèse d'Anne Siriex (2003) ou bien encore les actes du colloque « L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? » – CNRS, université Montpellier III, sous la direction de Daniel Puech et Anne Rivière-Honegger, 2004.

⁷ Le découpage cantonal utilisé dans cette étude est celui l'Insee, soit les pseudo-cantons. A la différence du canton, le pseudo-canton est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee a donné un code "Canton ou ville" fictif pour la commune principale, entière. Pour la ou les communes périphériques, le "Canton ou ville" est identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale qu'il comprenait.

I. METHODOLOGIE

Afin de déterminer quelles pouvaient être les aménités résidentielles et/ou récréatives susceptibles de favoriser (ou non) le dynamisme économique local, nous devons :

- sélectionner les territoires de l'étude ;
- choisir les variables explicatives du modèle : construction et test des indicateurs d'aménités ;
- déterminer les variables à expliquer : construction et test des indicateurs d'activité touristique et de développement économique.

1. Echelle d'analyse

L'objet de l'étude à la base de ce travail, à savoir l'impact du classement Unesco sur les territoires, nous a amené à privilégier l'échelle cantonale. Ce choix de maillage, choix toujours sujet à caution, s'est imposé par défaut. En effet, les délimitations communales semblaient d'étendue géographique trop restreinte⁸ et les analyses statistiques sujettes à caution. Un maillage trop large tel que les départements français ou autres zonages statistiques existants (zones d'emploi ou même bassins de vie) n'avaient pas non plus grand sens pour tenter d'évaluer l'impact du classement Unesco sur les sites français. Les cantons (ou pseudo-cantons de l'Insee⁹), aux nombres de 3 687 en France métropolitaine, ont finalement été retenus. Ils présentent l'intérêt d'un maillage fin, d'une échelle à laquelle sont disponibles de nombreuses données statistiques. De plus, bien que purement institutionnel, ces découpages ont acquis avec le temps une certaine légitimité dans les représentations des territoires de vie des populations.

Les bases de données, les indicateurs et les analyses économétriques ont donc été construits pour les 3 687 pseudo-cantons français.

2. Proposition d'indicateurs d'aménités résidentielles et touristiques (variables explicatives)

Des facteurs non « habituels » ou avantages comparatifs non productifs seraient vecteurs de développement territorial. Plusieurs auteurs ont montré le rôle que jouent ces aménités sur le développement (évolution du revenu, de la population, de l'emploi, migrations résidentielles, localisation des entreprises selon les travaux).

En 1994, Kusmin établit une liste des facteurs régionaux de développement sur la base de 35 travaux répertoriés. Tous ces facteurs sont plus ou moins directement corrélés au *business*, à l'activité économique de la région. Or aucun de ces facteurs ne semble vraiment à même d'expliquer le renouveau rural américain. Kusmin et Aldrich (1997) reprennent ces facteurs « économiques » auxquels ils ajoutent un indice climatique, des éléments topographiques (présence de montagne mais aussi de points d'eau), ou encore le taux de retraités, des indicateurs du système éducatif. La croissance rurale est mesurée à partir d'un indicateur de revenu total local. Les régressions sont faites sur deux périodes, avant le renversement de tendance observé dans les comtés ruraux américains et après, à

⁸ Le France compte plus de 36 000 communes ; l'influence éventuelle du classement Unesco s'étend bien au-delà des frontières communales.

⁹ Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

Le découpage cantonal utilisé dans cette étude est celui l'Insee, soit les pseudo-cantons. A la différence du canton, le pseudo-canton est un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. Dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee a donné un code "Canton ou ville" fictif pour la commune principale, entière. Pour la ou les communes périphériques, le "Canton ou ville" est identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale qu'il comprenait.

savoir 1979-1989 et 1989-1994. Les auteurs soulignent l'importance que prennent, entre les deux périodes, les facteurs non économiques ou non productifs comme moteurs de la croissance locale.

En France, Schmitt (1996) étudie la situation des bassins ruraux¹⁰ dans trois régions (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Bourgogne). L'auteur teste les avantages comparatifs suivants :

- taille du pôle du bassin rural ;
- capacité d'accueil touristique ;
- densité initiale d'emplois agricoles et industriels ;
- solde naturel ;
- niveau d'équipement en commerces et services aux particuliers ;
- distance d'une agglomération de plus de 200 000 habitants ;
- distance d'entrée ou de sortie d'autoroute ;
- nature du bassin en termes de lien avec un bassin urbain ;
- variation de la population quand la variable à expliquer est l'emploi ;
- variation de l'emploi quand la variable à expliquer est la population.

Schmitt montre que la hausse des emplois joue plus favorablement sur la hausse de population que l'inverse, que le niveau d'équipements en commerces et services est un critère distinctif du dynamisme démographique ; que la capacité d'accueil touristique est également positivement corrélée aux évolutions de population et d'emplois ; que la proximité d'une grande agglomération est importante. En revanche, la proximité d'une sortie ou d'une entrée d'autoroute n'est pas significative. La densité des activités industrielles et agricoles seraient plutôt pénalisantes.

Rudzitis (1999) s'intéresse aux migrations inversées (migrations vers des espaces ruraux où les revenus sont moindres) des retraités et des actifs. Ses enquêtes montrent que le cadre de vie, la qualité paysagère, le calme, la sécurité sont les premiers arguments qui guident ces installations dans les campagnes américaines.

Mais, il ne faudrait pas non plus conclure trop vite que seuls les espaces ruraux bénéficieraient de ces nouvelles priorités dans les motifs d'installation.

Glaeser et alii (2001) identifient par exemple quatre types d'aménités urbaines qui seraient susceptibles de favoriser la croissance des villes :

- une offre variée de biens et services non pas manufacturiers ;
- l'esthétisme architectural (la beauté de la ville) ;
- l'offre de services publics (des écoles à la sécurité) ;
- la vitesse : l'efficacité et le réseau de transports publics.

Ou encore, des enquêtes réalisées auprès de chefs d'entreprises non spécifiquement ruraux confirment l'importance de la qualité de l'environnement dans le choix de localisation des firmes (Foster, 1977 ; McLoughlin, 1983 ; Lyne, 1988 ; Gotlieb, 1994). Par ailleurs, il semble que le poids accordé à ces facteurs environnementaux est d'autant plus important que la firme intervient dans des secteurs à haute technologie, secteurs qui requièrent du personnel à la fois mobile et très qualifié (Stafford, 1983 ; Lund, 1986 ; Schmenner, 1982 ; Blair et Premus, 1987 ; Herzog et Schlottmann, 1991). Dans ces secteurs, les préférences

¹⁰ Délimitation faite en fonction des migrations alternantes. Les bassins sous influence urbaine sont ceux qui dépendent de pôles urbains de plus de 20 000 habitants. Les bassins ruraux s'articulent autour de pôles urbains de moins de 20 000 habitants.

Le travail de Schmitt porte également sur les bassins périurbains, pour lesquels les questions d'aménités sont moins mises en avant. L'auteur insiste pour ces bassins périurbains sur l'effet concurrentiel du pôle urbain voisin. En deçà d'un seuil de 200 000 habitants, le pôle urbain joue le rôle de capteur d'emplois sur les bassins périphériques. L'étalement de la population ne se solde pas systématiquement par un dynamisme sur l'emploi local. C'est parfois le contraire. On voit ici apparaître le phénomène des cités dortoirs.

des travailleurs en termes de lieu de résidence et de travail pèsent de plus en plus lourd dans les stratégies d'implantations des firmes.

Quels intérêts ont les entreprises à se localiser dans ces endroits, certes agréables, mais souvent aux antipodes des recommandations des experts en la matière ? Gotlieb (1994) en relève plusieurs. Tout d'abord, un chef d'entreprise peut choisir de s'installer dans un lieu qu'il apprécie afin de maximiser son « revenu psychique » à défaut de maximiser son profit. C'est particulièrement le cas pour les travailleurs indépendants. Mais, les aménités peuvent aussi avoir un effet indirect sur le profit des firmes. Les firmes implantées dans ces sites privilégiés peuvent recruter plus facilement mais également mieux retenir leur main-d'œuvre (Gottlieb, 1995). On retrouve ici un des arguments avancés pour les espaces ruraux français. De plus, les travailleurs semblent accepter un salaire moindre pour vivre dans ces endroits plaisants (Roback, 1982).

Pour Roback (1982), dans le prolongement des travaux de Rosen (1979), les différences de salaires entre les territoires révèlent ou mesurent les différences d'aménités. Les migrations des travailleurs peuvent être motivées par le choix d'un cadre de vie privilégié, en contrepartie de quoi les travailleurs acceptent un salaire moindre. L'écart entre le prix du foncier et les salaires perçus serait alors un bon indicateur des aménités locales¹¹.

Sur la base de ces travaux existants, il nous semble pertinent de retenir trois types d'aménités :

- des aménités culturelles et patrimoniales ;
- des aménités naturelles ;
- des aménités liées à l'accessibilité.

2.1. Aménités culturelles et patrimoniales

Deux variables indicatrices (0/1) ont été retenues pour identifier les cantons bénéficiant d'un atout distinctif en matière de patrimoine et d'attrait culturel (carte 1) :

- canton abritant un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco ou non ;
- canton abritant un site « remarquable », à savoir classé comme « vaut le voyage » ou « mérite un détour » par le guide vert de Michelin en 2006.

Aujourd'hui dans le Monde 881 sites sont répertoriés au patrimoine mondial de l'Unesco dans 141 nations. Avec 31 sites classés, la France arrive en cinquième position, derrière l'Italie (41 sites), l'Espagne (40 sites), la Chine (35 sites) et l'Allemagne (32 sites).

En raison des bases de données disponibles et des particularités de certains de ces sites, nous avons écarté de notre étude 7 des 31 sites français, à savoir :

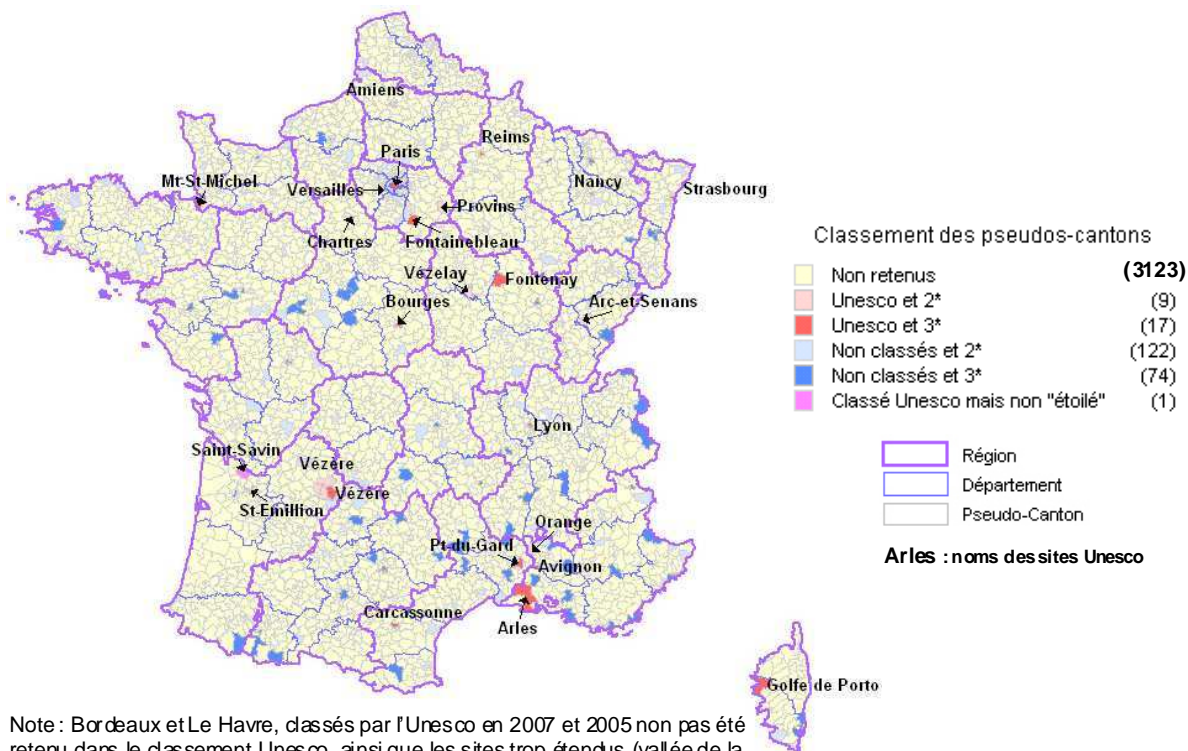
- les sites trop étendus ou frontaliers, géographiquement (et donc statistiquement) difficiles à repérer ou à étudier (la vallée de la Loire, le Mont Perdu dans les Pyrénées françaises et espagnoles, le canal du midi, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, les beffrois ou clochers de Belgique et de France) ;
- les sites classés au patrimoine après 2005 et pour lesquels nous manquions de recul statistique (Le Havre et Bordeaux villes classées en 2005 et 2007).

De nombreux sites non classés par l'Unesco peuvent être considérés comme remarquables d'un point de vue de leur intérêt patrimonial, culturel et de leur attractivité touristique. Pour le choix de ces sites, nous avons repris les classements opérés par les guides verts Michelin. Nous avons retenu les sites français classés en trois étoiles et

¹¹ Nous ne disposons malheureusement pas de données satisfaisantes en France sur les prix fonciers à une échelle fine et sur tout le territoire.

qualifiés de « vaut le voyage » par Michelin ainsi que les sites de deux étoiles ou « mérite un détour »¹².

Carte n°1 : Cantons des sites classés par l'Unesco avant 2005 et sites classés en deux et trois étoiles par le guide vert Michelin en 2006



Note : Bordeaux et Le Havre, classés par l'Unesco en 2007 et 2005 non pas été retenu dans le classement Unesco, ainsi que les sites trop étendus (vallée de la Loire, Belfrois de Belgique et de France, le canal du midi, le Mont perdu (frontalier avec l'Espagne))

Source : Unesco, Michelin – le guide vert en France, élaboration de l'auteur

¹² La méthodologie pour le rattachement des pseudo-cantons aux 123 sites *** « vaut le voyage » et aux 205 sites ** « mérite un détour » du guide Michelin vert, France entière, 2006, est la suivante :

- quand le nom du site correspond à celui d'une commune et est indiqué comme tel dans le guide, c'est cette commune, et donc son canton d'appartenance, qui a été retenue (exemples : Paris, Nice***, Lourdes***, Moustiers-Sainte-Marie**, Riquewihr***, Rochefort** ;
- quand le site figure dans les *Circuits* au départ d'une ville, on a rattaché le site à cette ville (et son canton) (exemples: Les Corbières cathares***, le château de Peyrepertuse***, rattachés à Carcassonne ; le massif de la Chartreuse**, rattaché à Grenoble ; la Côte fleurie**, rattachée à Honfleur ; la Cornouaille**, rattachée à Quimper...);
- dans certains cas, cependant, quand le site est situé dans une bourgade de quelque importance, c'est cette bourgade qui a été retenue (exemples : Collonges-la-Rouge** non rattachée à Brive-la-Gaillarde : Locronan** non rattachée à Quimper ; Valencay (château de)*** non rattaché à Loches...);
- quand le site n'est pas ponctuel, mais que le Guide indique un syndicat d'initiative comme lieu où s'informer, on a rattaché ce site à la ville de ce S.I. (exemple : Gorges du Verdon*** rattachées à Moustiers-Sainte-Marie** ; Le Vercors*** rattaché à La Chapelle-en-Vercors) ;
- enfin, dans quelques cas, nous avons adopté un rattachement *ad hoc* (exemples : La Vallée des Merveilles** et Le Mercantour** ont été rattachées à Saint-Martin-Vésubie et non pas à Nice où se trouve le S.I. ; mais Saorge ** et la chapelle Notre-Dame-des-Fontaines, qui se trouvent sous Le Mercantour dans le guide, ont été rattachées à Nice parce qu'on y accède beaucoup plus facilement de Nice que de Saint-Martin-Vésubie.

2.2. Aménités naturelles

Ont été retenues les variables suivantes (cartes 2 et 4):

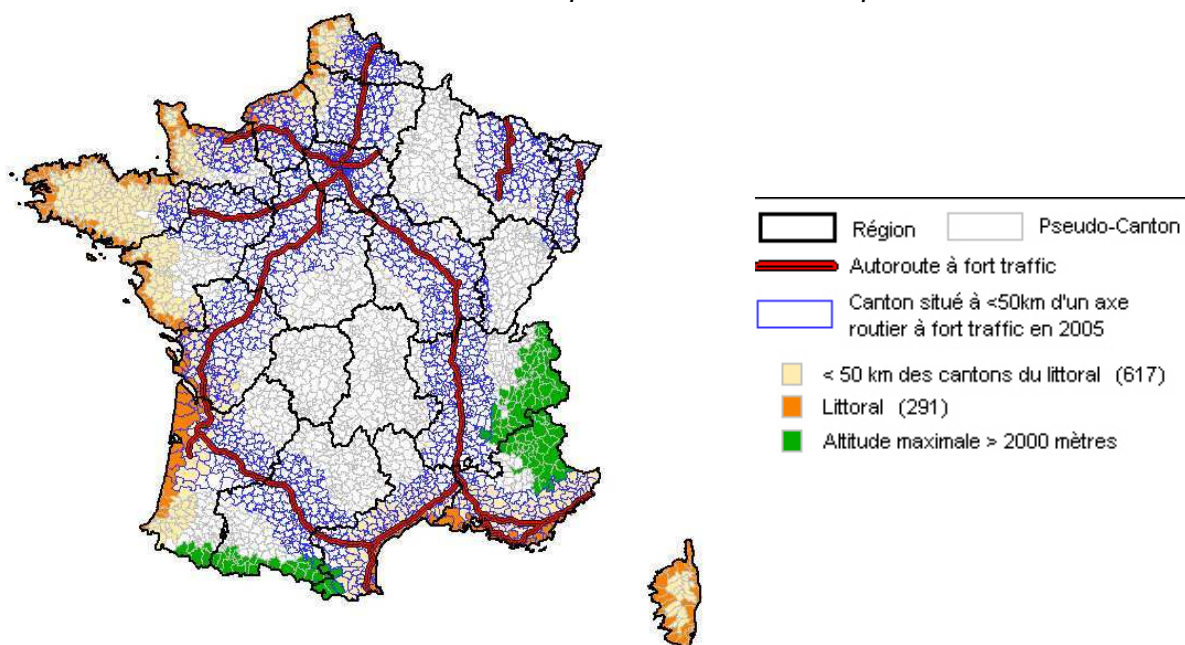
- canton côtier ou non ;
- canton situé dans l'arrière pays du littoral méditerranéen ou atlantique (soit à moins de 50 km¹³ des côtes hors cantons côtiers) ;
- altitude maximale du canton supérieure à 2 000 mètres ou non. Cette variable permet d'isoler la spécificité des massifs alpins et pyrénéens ;
- indice climatique variant de 7 (climat le plus désagréable : froid, pluvieux, non ensoleillé) à 27 (tempéré en hiver, chaud en été, très ensoleillé, peu de précipitations et peu de jours avec de la pluie) (cf. carte 4 et méthodologie pour le calcul de cet indice climatique en annexe 1). On peut évidemment remettre en cause ces critères de valeur climatique et préférer individuellement le brouillard, le crachin breton etc. La « touristicité » et l'attractivité des régions du Sud de la France semblent, néanmoins, révéler une préférence pour la chaleur et le soleil¹⁴.

2.3. Accessibilité et potentiel de fréquentation

Les variables retenues sont :

- Cantons situés à moins de 50 km ou non d'un axe routier à fort trafic (cf. carte 2). Nous avons considéré les axes routiers enregistrant les plus importants trafics en 2005 d'après les données et carte du Setra (annexe 2) ;
- population du canton en 2006 ;
- distance à une aire urbaine de plus de 100 000 habitants en 2006 (cf. carte 3) ;
- revenu par habitant dans le canton en 2005.

Carte n°2 : Classement des pseudo-cantons métropolitains

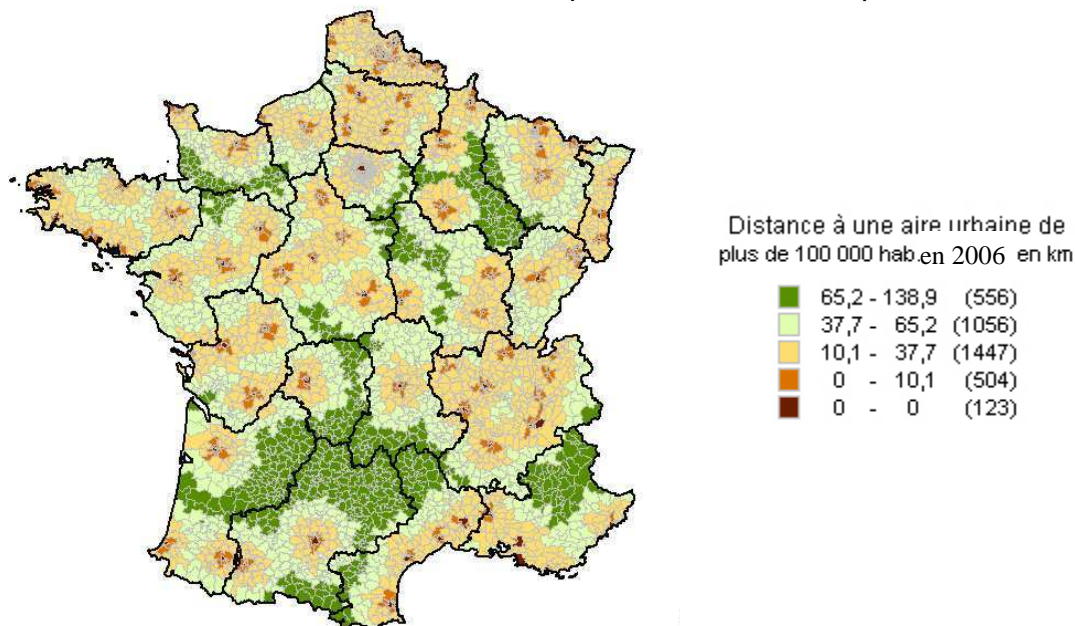


Source : Elaboration de l'auteur.

¹³ Les distances sont calculées à vol d'oiseau entre les centroïdes des pseudo-cantons.

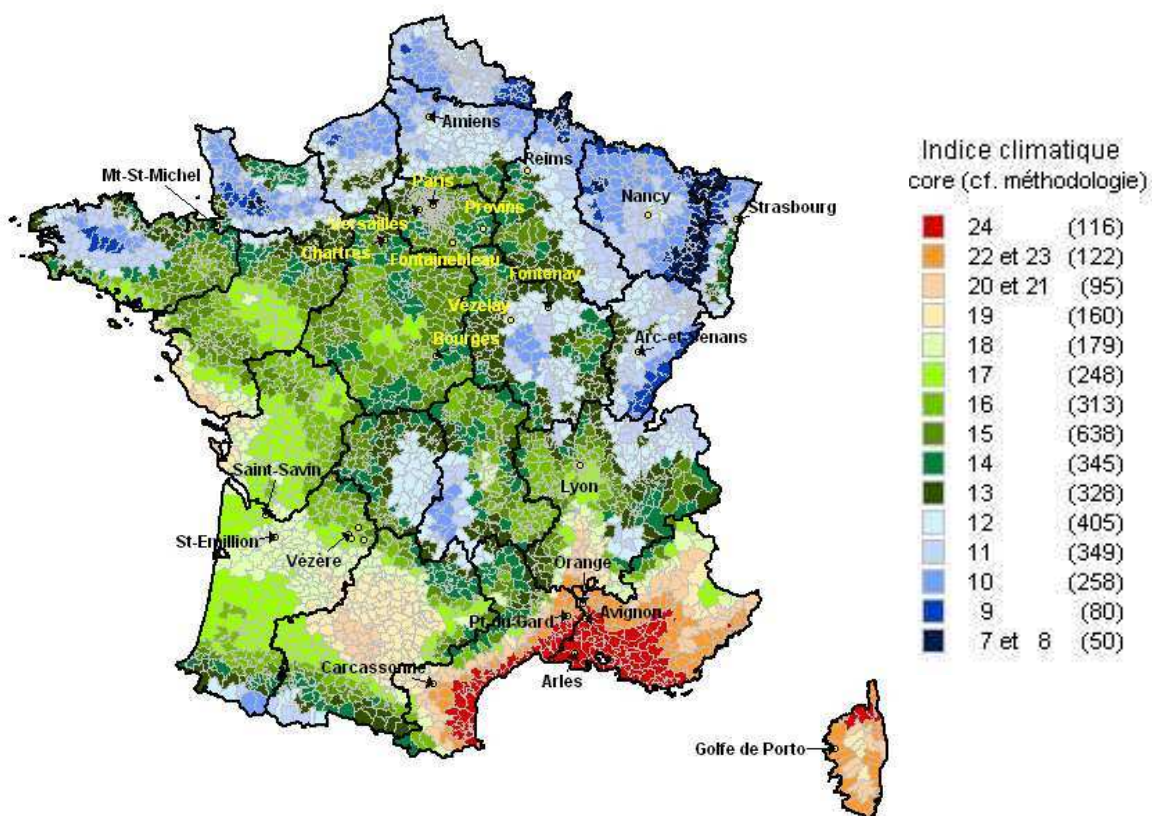
¹⁴ On pourrait discuter des modifications de ces préférences dans les années à venir en raison des changements climatiques annoncés.

Carte n°3 : Classement des pseudo-cantons métropolitains



Source : Elaboration de l'auteur.

Carte n°4 : Indice climatique



Source : Elaboration de l'auteur, d'après les données de Météo-France

3. Indicateurs de développement économique et d'activités touristiques (variables expliquées)

Les variables à expliquer sont regroupées dans deux champs distincts : les marqueurs du développement socio-économique local, puis de l'activité touristique du canton. Ces indicateurs sont volontairement circonscrits dans ces premières estimations à des critères de développement plutôt résidentiel et touristique afin de révéler l'existence d'avantages comparatifs résidentiels (et récréatifs).

Concernant l'activité touristique, nous avons retenu :

- le potentiel d'accueil en hébergement marchand (hôtels et campings précisément) ;
- l'emploi salarié privé dans la restauration et plus largement dans les activités touristiques (restauration, hébergements, cafés et débits de boissons, remontées mécaniques et téléphériques) en 2005.

Le potentiel d'accueil touristique (PAT) dans les hôtels et campings est calculé à partir du nombre de chambres d'hôtels et du nombre d'emplacements dans les campings, pondéré par deux pour les chambres d'hôtels (deux personnes par chambre) et par trois pour les emplacements de campings. Ces pondérations sont celles qu'utilise le ministère du Tourisme. Ces données sont disponibles sur la période 1999-2005, source Insee, ministère du Tourisme.

Plus précisément, nos variables sont :

- le PAT pour 1 000 habitants en 2005 ;
- l'évolution du PAT entre 1999 et 2005, en volume.

L'emploi salarié privé dans la restauration est connu au 31 décembre de chaque année, source Unedic. La date pose évidemment un problème pour les activités touristiques. Néanmoins, on peut considérer que la part des emplois dans ces secteurs demeure plus importante dans les lieux touristiques quelle que soit la période de l'année. Cette date joue néanmoins en faveur de la variable « Alpes-Pyrénées » et au détriment du littoral.

Nous avons retenu :

- la part de la restauration dans l'emploi salarié privé en 2005, en % ;
- l'évolution du nombre de salariés dans la restauration entre 1993 et 2005, en %.
- l'évolution du nombre de salariés dans la restauration pour 1 000 habitants entre 1993 et 2005.

L'emploi salarié privé dans les secteurs touristiques comprend comme précédemment l'emploi dans la restauration auquel on additionne l'emploi dans les hôtels, refuges, campings, auberges de jeunesse etc., les cafés, les remontées mécaniques et téléphériques, les centres de thalassothérapie. Contrairement à ce qui est en vigueur au ministère du Tourisme, nous ne considérons pas les soins corporels (esthéticiennes, massages, etc.) comme des secteurs caractéristiques de l'activité touristique.

Comme précédemment, nous avons retenu :

- la part des secteurs touristiques dans l'emploi salarié privé en 2005, en % ;
- l'évolution des salariés du tourisme entre 1993 et 2005, en %.
- l'évolution du nombre de salariés dans le tourisme pour 1 000 habitants entre 1993 et 2005.

Les marqueurs du développement socio-économique local retenus sont :

- le revenu des habitants en 2005,
- les niveaux de salaire en 2005,

- le solde migratoire,
- les emplois dans les commerces et services de proximité,
- les emplois « chics ».

Le revenu des habitants considéré est le revenu déclaré par les foyers fiscaux aux impôts, source Direction Générale des Impôts. Sont considérés :

- le revenu par habitant en 2005, en € ;
- l'évolution du volume des revenus déclarés entre 1990 et 2005, en % ;
- l'évolution du revenu par habitant entre 1990 et 2005, en %.

Les niveaux de salaires considérés sont les salaires horaires nets (temps complets et temps partiels confondus) pour l'ensemble des salariés, puis pour les cadres en 2005, source Insee.

Les emplois dits « chics », regroupent les emplois dans des secteurs jugés valorisés ou valorisant. Ce concept est proche de celui de Philippe Julien (1994) qui parle d'emplois métropolitains supérieurs, ou encore de la classe créative de Florida (2002) : Au sein de ces actifs, nous avons distingués les travailleurs indépendants, dont les logiques de localisation semblent de plus en plus corrélées avec la quête d'un cadre de vie agréable (Talandier, 2007). La liste des secteurs retenus pour qualifier ces emplois est donnée en annexe 2. Nous retenons :

- le taux d'indépendants « chics » pour 1 000 habitants en 2005 – source Sirene ;
- le taux d'emplois chics total pour 1 000 habitants en 2005 - source Sirene et Unedic ;
- l'évolution du nombre d'indépendants chics entre 1999 et 2005, en %
- l'évolution de l'ensemble des emplois chics entre 1999 et 2005, en %

Les emplois salariés privés dans les commerces et services de proximité – ou emplois domestiques¹⁵, source Unedic. Ces emplois reflètent la propension des territoires à favoriser la dépense locale ou la consommation locale. Ils constituent des marqueurs d'un développement local souvent résidentiel et récréatif. Dans les travaux cités en introduction de ce paragraphe, ce type d'emplois est considéré comme l'une des variables explicatives ou aménités du modèle. Nous préférons les analyser en tant qu'indicateur de développement, dans le sens où ces emplois sont induits par les mécanismes d'attractivité résidentielle et récréative. La liste, non exhaustive, des secteurs retenus est donnée en annexe 4. On retient :

- le taux d'emplois domestiques pour 1 000 habitants en 2005 ;
- l'évolution 1993/2005 des emplois domestiques, en %.

Il ne s'agit pas de considérer que ces indicateurs résument toutes les facettes du développement local. L'objectif n'est pas d'expliquer de façon exhaustive les mécanismes du développement des territoires, mais d'isoler parmi ses différents aspects ceux qui semblent les plus dépendants des avantages comparatifs non productifs.

¹⁵ Cf. DAVEZIES, Laurent (2008).

II RESULTATS DE L'ANALYSE ECONOMETRIQUE

Les analyses économétriques portent sur l'ensemble des pseudo-cantons en France métropolitaine¹⁶. L'objectif étant de tester la pertinence de nos indicateurs d'aménités et leur éventuel impact sur le développement économique local.

Il ne s'agit donc pas d'un modèle qui vise l'exhaustivité des facteurs de développement local. De ce fait, les « R² » des équations peuvent paraître faibles (autour de 0,2 – 0,3), ce qui signifie que le modèle ou les aménités considérées expliquent 20% à 30% de la variabilité des indicateurs de développement touristique et économique sélectionnés.

Par ailleurs, nous avons pris des précautions afin que la colinéarité des variables explicatives soit réduite pour ne pas altérer la robustesse des résultats. Plusieurs modèles ont été testés. La mobilisation de variables indicatrices (du type 0 – 1) et les résultats obtenus, nous incitent à privilégier des régressions linéaires.

Les résultats sont synthétisés dans un tableau synoptique (tableau 1). Le détail des coefficients et des résultats des tests statistiques sont donné en annexe 5. La lecture du tableau 1 amène à distinguer trois types de résultats :

- i) analyser comparativement l'impact des différents indicateurs d'aménités (lecture en colonne du tableau) ;
- ii) en étudier l'impact sur les marqueurs de développement local ;
- iii) décrire plus précisément l'impact de ces indicateurs sur l'activité touristique des territoires.

¹⁶ Les régressions ont également été réalisées uniquement sur les sites remarquables (223 pseudos-cantons). Les principales conclusions demeurent identiques.

Tableau n°1 : Tableau synoptique des résultats des régressions réalisées sur tous les pseudo-cantons français.

Régressions sur les 3687 cantons français	Variables explicatives										R ²	Moy. Cantons	
	aménité culturelle		aménité naturelle				accessibilité et potentiel fréquentation						
	Classé par l'Unesco (1/0)	Classé par Michelin hors Unesco (1/0)	Littoral	< 50 km du littoral	Alpes-Pyrénées	Traversé par une rivière ou un lac (1/0)	Index climatique (varie de 7 à 26)	< 50 km axe routier à fort trafic (1/0)	Pop. 2005 (en milliers)	Distance d'une AU > 100 000 hab.			Revenu/hab. en 2005
<i>Variables à expliquer</i>													
PAT / 1 000 hab. en 2005	+++	++	+++	---	+++	++	+	--	-	+		0,2	6,0
Evol PAT 1999/2005		--	---		--	--	-		++	++	-	0,2	-36,8
% restauration dans Unedic, 2005	+++	++	++	-	+++		+		+	+	+	0,2	3,6
% emplois tourisme dans Unedic, 2005	+++	++	++	-	+++		+		-	+	+	0,3	4,8
Δ empl. restaur. / 1 000 hab. 1993/2005		++	++		+++						+	0,1	1,7
Δ empl. tourisme / 1 000 hab. 1993/2005	++	++	++		+++						+	0,1	2,0
SM 1990/99 / pop. 1990, en %		--	++	++	++	+	+		-	+	+	0,2	2,5
Emploi domestique / 1 000 hab, 2005	+++	+++	+++	--	+++				+	+	-	0,2	48,1
Emplois chics / 1000 hab, 2006		+++			+++	--	+		+	+	-	0,2	19,8
Chics indépendants / 1000 hab, 2005	++	++			+++		+	-	+	+	-	0,3	4,5
Evol total chics 1999/2005, en %					+++		++	--				0,1	30,9
Evol indépendants chics 1999/2005, en %			+		+++		++	---	-			0,2	42,7
Revenu/hab 2005, en €			+++	---		---	+++	+++	++	-		0,1	8761,3
Evol revenu volume 1990/2005	---	---	++	++	+++	++	++	--	-	+	+	0,2	39,1
Evol rev/hab 1990/2005, en %	---	---	++	++		++	+	---	-	+	+	0,2	28,9
Salaires hor. net moyen en 2005					--	+	-	+	+	-	+	0,4	10,4
Salaires hor. net moyen des cadres en 2005		+	+		--	+	-	+		-	+	0,2	20,0
<i>nb coefficients positifs significatifs</i>	6	9	12	3	12	5	11	3	7	10	9		
<i>nb coefficients négatifs significatifs</i>	2	4	1	5	3	3	3	6	6	3	4		

- +++ impact de la variable positif et important
- ++ impact de la variable positif et modéré
- + impact de la variable positif et faible
-
- impact de la variable négatif et important
- impact de la variable négatif et modéré
- impact de la variable négatif et faible
- pas d'impact significatif

Source : Elaboration de l'auteur

1. Validation des indicateurs d'aménités

Globalement, les indicateurs de notre modèle influent positivement sur le développement touristique et économique local. Les dernières lignes du tableau 1 montrent, en effet, que les coefficients (ou corrélations) positifs et significatifs l'emportent sur les coefficients négatifs. Ce premier résultat valide le choix de nos indicateurs comme révélateurs des avantages comparatifs résidentiels.

Ce constat n'est néanmoins pas vérifié pour deux des indicateurs : l'indicateur d'arrière-pays des littoraux (cantons situés à moins de 50 km du littoral, hors canton côtier) et l'indicateur de proximité d'une axe routier à fort trafic (cantons situés à moins de 50 km d'une axe routier à fort trafic).

Ainsi, la proximité de zones touristiques littorales très attractives qui concentrent les hébergements, les commerces, les activités récréatives semble pénaliser les arrière-pays. Dans ces cantons, le potentiel d'accueil touristique, la part des emplois touristiques, la part des emplois domestiques sont, par exemple, inférieurs à la moyenne française. On note également un impact négatif sur le revenu des habitants. En revanche, cet indicateur d'arrière-pays littoraux est positivement corrélé au solde migratoire et à l'évolution des revenus, traduisant ainsi l'attractivité non pas touristique mais semble-t-il résidentielle de ces cantons.

Parmi les autres indicateurs, se distinguent les indicateurs d'aménités naturelles (littoral, montagne et climat) qui participent fortement à la « touristicité » des cantons et à leur développement. Résultat plus surprenant, l'éloignement d'une aire urbaine favoriserait le tourisme, mais aussi l'attractivité résidentielle (solde migratoire et progression du volume de revenu), la présence d'emplois domestiques et d'emplois chics, l'amélioration des revenus par habitant. Ces résultats confirment nos travaux sur le développement hors métropolisation et souligne les mécanismes de revitalisation rurale (Talandier, 2009-a).

Enfin, les indicateurs d'aménités culturelles favorisent l'emploi touristique, ainsi que les emplois domestiques ou encore les emplois chics. Leur impact est, en revanche, négatif sur les évolutions de revenu (en volume et montant par habitant), ainsi que sur les soldes migratoire pour les sites repérés par le guide Michelin.

Parmi les indicateurs sélectionnés, les aménités naturelles sont celles qui semblent les plus déterminantes en matière de développement résidentiel et touristique. Plus précisément, la proximité du littoral, les zones de montagne et l'indice climatique ont un impact positif significatif sur la plupart des indicateurs de développement ; cet impact est moins systématique pour les variables « arrière-pays des littoraux » et présence d'une rivière ou d'un lac ».

Les sites remarquables utilisés comme indicateurs d'aménités culturelles et patrimoniales ont un impact sur les variables d'emplois (touristiques, domestiques ou chics), mais pas sur les stratégies de migration des populations.

L'éloignement d'une aire urbaine aurait plutôt un effet favorable sur ces mécanismes de développement territorial, ce qui est conforté par l'impact plutôt négatif que joue la présence d'un axe routier important. Les aménités d'accessibilité, de proximité d'un pôle urbain important ne semblent pas déterminantes en matière de tourisme et de développement résidentiel, ce qui confirme les résultats identifiés par Talandier (2007) sur les espaces ruraux.

Ces premiers résultats doivent à présent être détaillés selon les indicateurs de dynamisme touristique d'une part, d'essor résidentiel ensuite.

2. Impacts des aménités sur l'activité touristique

Les indicateurs d'aménités choisis (variables explicatives) expliquent entre 11% et 30% de la variabilité de l'activité touristique (variables à expliquer).

Le potentiel d'accueil touristique, qui est en moyenne de 6 personnes pour 1 000 habitants dans les cantons français, est d'autant plus élevé que le canton bénéficie d'aménités naturelles (littoral, montagne, climat, présence d'une rivière ou d'un lac) et d'aménités culturelles (patrimoine Unesco et sites remarquables). En revanche, on note que la proximité d'une aire urbaine de plus de 100 000 habitants, la population du canton ou encore le fait de se situer dans un périmètre proche d'une autoroute à fort trafic ne se soldent pas par une activité touristique plus soutenue. Néanmoins, notons que cet indicateur est construit en raisonnant sur les nuitées en hébergement marchand. La prise en compte des résidences secondaires ne feraient, certes, qu'amplifier ce résultat. En revanche, il serait intéressant de considérer également l'hébergement dans la famille ou chez les amis. Des approfondissements devront être envisagés en tenant compte non plus de ce potentiel marchand, mais des taux de présence¹⁷.

L'évolution du potentiel d'accueil en volume soulève des interrogations. En effet, la présence d'aménités touristiques influe négativement sur l'évolution du nombre d'hébergement touristique en hôtels et campings. Serait-on en train d'observer une diffusion de l'offre d'hébergements touristiques sur le territoire national ou assiste-t-on à une réduction de l'offre d'hébergements marchands dans les sites touristiques ?

L'écart type, ou encore le coefficient de variation, du potentiel d'accueil touristique pour 1 000 habitants dans les cantons s'est réduit entre 1999 et 2005. Il y aurait donc bien une diffusion de l'offre touristique ou un rattrapage des cantons « sous-équipés ». Néanmoins, les écarts restent très marqués d'un canton à l'autre. Par ailleurs, l'offre d'hébergement est en nette diminution sur le littoral en raison uniquement de la réduction des emplacements de camping destinés à une clientèle de passage (-53 000 emplacements entre 1999 et 2006 en France). Notons que le nombre d'emplacements de camping loué à l'année progresse fortement et comble le déficit d'emplacements saisonniers (+59 000 entre 1999 et 2006). On ne peut s'empêcher de penser à l'émergence de cette nouvelle donne sociétale des campeurs sédentarisés de gré ou de force. Pour France Poulain (2005) entre 70 000 et 120 000 personnes habiteraient en caravane ou en mobile home en 2005.

Les indicateurs d'aménités ont tous une influence positive sur la part des emplois dans le tourisme ainsi que sur l'évolution du nombre de ces emplois. Deux exceptions sont néanmoins à rappeler : les arrière-pays littoraux et la proximité d'un axe routier à fort trafic ne favorisent pas ce type d'activité touristique.

Ces premiers résultats confirment donc l'impact économique des aménités ou avantages comparatifs non productifs. Leur impact sur les activités touristiques françaises est majeur. Rappelons que les dépenses touristiques s'élèvent à 112 milliards d'euros en 2007 et que ce secteur représente 6,3% du PIB français.

¹⁷ Cf. travaux de Christophe Terrier (2005) à l'échelle départementale et de Magali Talandier (2007) pour une évaluation des taux de présence communaux.

3. Aménités et développement résidentiel

Le modèle proposé ici ne vise pas à expliquer de façon exhaustive les moteurs du développement local mais à valider l'impact ou non des indicateurs d'aménités sur certains marqueurs du développement local résidentiel¹⁸. Le coefficient de détermination varie de 0,20 à 0,40 selon la variable à expliquer. Les tests de Fisher confirment la validité des variables explicatives choisies, globalement significatives.

3.1. Migration résidentielle

Les aménités culturelles (classement Unesco et sites remarquables) n'ont pas d'impact significatif sur le solde migratoire des territoires. Ces résultats sont liés à la nature plutôt urbaine de ces cantons et à leur géographie (effet climat qui prime). Des tests pourraient être réalisés uniquement sur les agglomérations urbaines, afin de valider ou non l'impact de ce type d'aménités présentés par Glaeser comme l'un des quatre nouveaux piliers du développement urbain.

On note que les aménités naturelles sont toutes corrélées positivement et significativement au solde migratoire des cantons. Ainsi, ces facteurs semblent déterminants dans le choix du lieu de résidence de certains ménages. On sort des cadres habituels de l'analyse des migrations qui se focalise sur les différentiels de revenu réel pour comprendre les mobilités résidentielles comme le souligne Gonnard, 2006. La prise en compte du cadre de vie comme critère de choix, souvent mis en évidence de façon qualitative, se confirme quantitativement.

3.2. Les emplois domestiques

Le taux d'emplois domestiques pour 1 000 habitants mesure le poids des emplois qui répondent à la demande locale de biens et de services. Ces emplois sont des révélateurs de la propension qu'ont les territoires à favoriser la consommation locale et donc à limiter les évasions de consommation. Sans trop insister sur les modèles de développement local sous-jacents à ces hypothèses (voir Davezies, 2008), on sait que ces emplois peuvent constituer des leviers de développement (insertion dans la vie active des personnes peu ou pas qualifiées), tout en pouvant être synonymes d'inégalité et de précarité. Notons que ce type d'emplois désigne selon la terminologie de l'Insee, l'économie résidentielle.

Il apparaît clairement que les aménités culturelles et naturelles favorisent ce type d'emplois. En revanche, les arrières pays littoraux sont encore une fois pénalisant (et pénalisés) en la matière.

La taille du canton (en termes de population) ainsi que le niveau de revenu des résidents ont également un impact positif sur les emplois domestiques. Enfin, la variable distance à une aire urbaine de plus de 100 000 habitants présente un coefficient négatif et significatif. Ainsi, plus on s'éloigne de ces agglomérations et plus ce type d'emplois diminue. Cet effet « distance » n'est cependant pas homogène, il décroît rapidement dans les espaces périurbains pour ré-augmenter dans les espaces plus isolés et donc « protégés » des évasions de consommation vers les pôles urbains (Talandier, 2009-b).

¹⁸ Là encore, des approfondissements sont en cours concernant l'étude d'impact des aménités sur les différents types de revenus basiques (captés à l'extérieur du territoire).

3.3. Les emplois chics

Les emplois qualifiés de « chics » ont été isolés afin de révéler l'impact éventuel des aménités sur la localisation et le dynamisme de ce type d'actifs, indépendants et salariés, sensibles au dynamisme économique local et susceptibles de privilégier le cadre de vie dans leurs choix résidentiels. La liste détaillée des secteurs retenus est donné en annexe 2. Il s'agit, par exemple, de juristes, de médecins, d'architectes, d'ingénieurs...

Les facteurs qui favorisent le taux de ces emplois, notamment pour les travailleurs indépendants, sont les :

- les aménités culturelles ;
- les aménités naturelles du type massifs et climat ;

Les facteurs qui favorisent le développement de ces emplois sont les :

- aménités naturelles (littoral, montagne et climat)

La proximité d'un axe routier à fort trafic et d'une aire urbaine pénalisent ce type d'emplois.

Ces résultats confirment, là encore, le potentiel économique des ressources territoriales du type paysage, climat, patrimoine... Des analyses plus fines par secteur d'activités permettraient d'apporter des éléments complémentaires.

3.4. Le revenu des habitants

L'analyse des données de revenu souligne l'attractivité résidentielle des zones littorales et climatiquement considérées comme agréables auprès des plus aisés et l'essor résidentiel important de ces territoires convoités (progression du volume de revenu).

Les revenus plus faibles dans l'arrière-pays des littoraux, ainsi que dans les espaces éloignés des aires urbaines enregistrent des évolutions significativement plus positives que la moyenne. Inversement, la présence d'un axe routier, la taille du canton sont corrélées avec des niveaux de revenu par habitant plus élevés mais leur progression est moindre. Ces résultats traduisent la réduction des inégalités territoriales de revenu mise en évidence par Davezies (1993).

L'impact des aménités culturelles n'est pas significatif sur les niveaux de revenu par habitant en 2005. Il est négatif en termes d'évolution. Ainsi, si ces sites sont plus dynamiques en termes d'activité touristique et de développement de certains emplois, il n'en va pas de même pour l'évolution des revenus. Les limites d'un développement résidentiel en matière de précarités, niveaux des salaires etc. expliquent ce résultat et ce confirme dans ce qui suit.

On note un effet sur les salaires :

- négatif des stations de montagne (effet saisonnalité des emplois pour les résidents), de l'indice climatique et de l'éloignement d'une aire urbaine ;
- positif (notamment pour les cadres) des sites remarquables, du littoral ou de la proximité d'un axe routier.

CONCLUSION

Ces premiers résultats nous ont permis de valider l'hypothèse selon laquelle les aménités culturelles et naturelles constituent de véritables avantages comparatifs territoriaux en termes d'activités touristiques et développement économique plutôt résidentiel.

De nombreuses améliorations et perfectionnement sont en cours (prise en compte des taux de présence, distinction par type de territoire, introduction des musées, salles de spectacle et autres aménités culturelles, introduction de la diversité des paysages à partir des bases de données d'occupation des sols, amélioration des indicateurs de modèle de développement à partir des revenus basiques...).

Ces premiers résultats nous incitent à poursuivre nos travaux. Il serait souhaitable, par exemple, de comparer l'impact des aménités sur les différents secteurs d'activité et mécanismes de développement local. Il devient alors possible de révéler les complémentarités ou oppositions des modèles de développement. En effet, certaines activités productives apparaissent particulièrement sensibles à la présence d'aménités résidentielles, d'autres non etc. Révéler ces associations et les analyser pourraient permettre d'envisager des modes de développement productifs et résidentiels particulièrement efficaces d'un point de vue économique, démographique, voire social, mais préoccupant pour les aménités environnementales sur lesquelles s'appuient ce développement. Ou au contraire, verrait-on émerger des combinaisons « production endogène/ressource territoriale » et « développement résidentiel » qui conduiraient - par un jeu de forces ou de tension sur les ressources - à une meilleure préservation de celle-ci ?

Bibliographie

- AUBERT Francis, BLANC Michel (2002). « Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif » ? in *Repenser les campagnes*, (dir.) Philippe Perrier-Cornet, 2002, (coll.) bibliothèques des territoires, éditions de l'Aube, pp. 147-172.
- BLAIR John P., PREMUS Robert (1987). Major Factors in industrial Location Decisions, *Economic Development Quarterly*, 1987, p. 143.
- BOYER Roger, SAVAGEAU David (1985). *Places Rated Almanac: your Guide to finding the best Places to live in America*. Chicago: Rand McNally & Company, 448 p.
- COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry, THISSE Jacques-François (2006). *Textbook in Economic Geography*. Princeton University Press (English version) and Economica, 392 p.
- COURLET Claude, PECQUEUR Bernard (1992). « Les systèmes industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement ». In (dir.) Benko G., Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, PUF, pp. 81-102.
- DAVEZIES Laurent (1993). *Les disparités spatiales*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches. OEIL-IUP-UPVM. 128 p.
- DAVEZIES Laurent (2003). *La diversité du développement local dans les villes françaises*. Rapport à la DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, Créteil, polyg. 60 p. (+ annexes).
- DAVEZIES, Laurent (2008). *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Edition Seuil, col. La République des Idées, 110 p.
- FLORIDA Richard (2002). *The Rise of the Creative Class, and How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York, Basic Books.
- FOSTER R. (1977). Economic and Quality of Life Factors in industrial location Decisions. *Social Indicators Research*, vol.4, pp. 247-265.
- FRANCOIS Hugues, HIRCZACK Maud, SENIL Nicolas (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2006, vol. 5, pp. 683-700.
- GAIGNE Carl (2000). Appariement et stabilité de la relation d'emploi dans les espaces ruraux. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2000, vol. 5, pp. 821-840.
- GAIGNE Carl, GOFETTE-NAGOT Florence (2003). Localisation des activités en zones rurales : que nous enseigne l'économie géographique ? Working Paper GATE, 2003-03.
- GLAESER Edward, KOLKO Jed, SAIZ Albert (2001). Consumer City. *Journal of Economic Geography*, Oxford University Press, vol. 1(1), pp. 27-50.
- GONNARD Sophie (2006). *L'inversion des flux migratoires interrégionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ?* Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 375 p.
- GOTTLIEB Paul (1994). Amenities as an economic Development Tool: Is there enough Evidence? *Economic Development Quarterly*, vol. 8, Issue 3, august 1994, pp. 270-285.
- GOTTLIEB Paul (1995). Residential Amenities, Firm Location and Economic Development, *Urban Studies*, vol. 32, Issue 9, november 1995, pp. 131-143.

- GRANAHAM David A. (1999). Natural amenities drive rural population change. Food and rural economic division, economic research service, department of agriculture. *Agricultural Economic Report n°781*.
- HERZOG Henri, SCHLOTTMANN Alan (1993). Valuing Amenities and Disamenities of urban Scale: can bigger be better, *Journal of Regional Science*, vol. 33, pp. 145-165.
- JULIEN Philippe (1994). Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France. *INSEE première* n°300, 1994.
- JULIEN Philippe (1994). Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France. *INSEE première* n°300, 1994.
- KRUGMAN Paul (1991). Increasing Returns and Economic Geography. *Journal of Political Economy* 99, pp. 483-499.
- KUSMIN Lorin (1994). *Factors associated with the Growth of local and regional Economies: a Review of selected empirical Literature*. Staff Report AGES-9405, U.S. Dept. Agr., An Economic Research Service Report, march 1994.
- KUSMIN Lorin, ALDRICH Lorna (1997). *Rural Economic Development: What makes rural communities grow?* An Economic Research Service Report, Agriculture Information Bulletin, n°37, USDA.
- LUND Leonard (1986). *Locating Corporate R&D Facilities*. New York: Conference Board, 1986.
- LYNE Jack (1988). *Quality of Life Factors dominate many facility location Decisions*. Site Selection Handbook, 33, pp. 868-870.
- MARKUSEN Ann (2006). A Consumption Base Theory of Development: an Application to the rural cultural Economy. *Agricultural and Resource Economics Review*, vol. 36, n° 1, 2007, 33p.
- McGRANAHAM David A. (1999). *Natural Amenities drive rural Population Change*. Food and rural economics Division, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture. Agricultural economic Report, n°781.
- McLOUGHLIN P. (1983). Community Considerations as location attraction Variables for the manufacturing Industry. *Urban Studies*, 20, pp. 359-363.
- MOLLARD Amédée (2001). Qualité et développement territorial : une grille d'analyse théorique à partir de la rente. *Économie rurale*, n°263, mai-juin, pp. 16-34.
- PECQUEUR Bernard (1989). *Le développement local*. Éditions La Découverte et Syros, Paris, 2e éd. 2000, 132 p.
- PERRIER-CORNET Philippe (2004). L'avenir des espaces ruraux français, dynamiques et prospective à l'horizon 2020. *Futuribles*, 299, p.77-95.
- POULAIN France (2005). Tous campeurs? Le rôle social des campings pour les habitants non vacanciers. *Cahier Espaces* - février 2005.
- ROBACK Jennifer (1982). Wages, Rents and Quality of Life. *Journal of Political Economy*, vol.90, Issue 6, december 1982, pp.1257-1278.
- ROSEN Sherwin (1979). Wage-based Indexes of urban Quality of Life. In Peter Mieszkowski and Mahlon Straszheim, eds., Current Issues in *Urban Economics* (Baltimore, Johns Hopkins University), chapter 3, pp.74-104.
- RUDZITIS Gundars (1999). Amenities increasingly draw People to the rural West. *Rural Development Perspectives*, vol. 14, n°2, pp. 9-13.
- SCHMENNEN Roger W. (1982). *Making Business Location Decisions* Englewood Cliffs. NJ: Prince-Hall, 1982, 152 p.

- SCHMITT Bertrand (1996). Avantages comparatifs, dynamiques de population et d'emploi dans les espaces ruraux. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, 1996, pp. 363-382.
- SCHMITT Bertrand (1996). Avantages comparatifs, dynamiques de population et d'emploi dans les espaces ruraux. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°2, 1996, pp. 363-382.
- SIRIEX Anne (2003). *Le paysage agricole : un essai d'évaluation*. Thèse de doctorat, réalisée sous la direction de Jean-Jacques Gouchet, Université de Limoges, 461 p.
- STAFFORD Howard (1983). *The Effects of environmental Regulation on industrial Location*. Working Paper, University of Cincinnati, 1983.
- TALANDIER Magali (2007). Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français. Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 379 p. + annexes ; disponible à l'adresse <http://talandier.com/thesetalandier.pdf>
- TALANDIER Magali (2008). L'impact du classement Unesco sur le développement économique local. Une analyse économétrique sur le cas de la France métropolitaine, rapport pour l'Unesco, polyg. 49 p. + annexes.
- TALANDIER Magali (2009-a). Une autre géographie du développement rural. Une approche par les revenus. Publié dans la revue *Géocarrefour*, Vol. 83-4 : parution avril 2009
- TALANDIER Magali (2009-b). La périurbanisation au secours des espaces ruraux ?. Publié dans la revue des Ponts et Chaussées, *PCM*, N°5, janvier 2009.
- TERRIER Christophe, SYLVANDER Marguerite, KHIATI Abdel (2005). En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements. *INSEE Première*, n°1050, 4 p.
- VOLLET Dominique (1998). Estimating the direct and indirect Impact of residential and recreational Functions on rural Areas: an application to five small Areas of France. *European Review of Agricultural Economics*, 25(4), pp. 527-548.

ANNEXE 0 : LA QUESTION DE L'IMPACT DU CLASSEMENT UNESCO SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Tableau 1 : Significativité de l'inscription sur la Liste UNESCO sur divers indicateurs d'attractivité touristique et de développement

	Variable expliquée	
	UNESCO	Michelin
Variabiles d'attractivité touristique :		
Potentiel d'accueil touristique 2005	oui	oui
Evolution potentiel accueil touristique 1993-2005	non	oui
Part de la restauration dans l'emploi 2005	oui	oui
Evolution emploi dans la restauration 1993-2005	non	non
Part du tourisme dans l'emploi 2005	oui	oui
Evolution part du tourisme dans l'emploi 1993-2005	non	non
Solde migratoire 1990-99	non	non
Variabiles de développement socio-économique :		
Revenu par habitant 2005	non	non
Evolution du revenu par habitant 1993-2005	oui (-)	oui (-)
Evolution du revenu du canton 1993-2005	oui (-)	oui (-)
Salaires horaires 2005	non	non
Salaires des cadres 2005	non	oui
Part des emplois « chics » 2005	non	oui
Evolution part des emplois chics 1993-2005	non	non

Source : Talandier 2008

Notes : « Michelin » signifie : cantons figurant avec deux ou trois étoiles dans le guide vert Michelin, non compris les cantons qui figurent également sur la liste du Patrimoine Mondial. « Oui » signifie que le test de Student du coefficient de la variable considérée est significatif au seuil de 5%. Tous les coefficients sont positifs sauf ceux qui sont marqués (-) et qui sont négatifs. Les données sur l'emploi se rapportent à l'emploi salarié privé.

Les résultats du tableau suggèrent que l'impact de l'inscription sur l'attractivité touristique et sur le développement est faible ou nul, en statique (2005) comme en évolution (1993-2005). Les « non » l'emportent largement sur les « oui ». Soulignons que cet impact est mesuré toutes choses égales par ailleurs, en contrôlant l'impact des autres facteurs (climat, taille des cantons, aménités géographiques, etc.) qui expliquent ou peuvent expliquer attractivité et développement. On voit ainsi que le fait d'être sur la liste UNESCO ne contribue pas, en soi, à augmenter la part du tourisme dans l'emploi sur la période considérée, ou le revenu par habitant, ou le niveau des salaires. Il a même un effet significatif mais négatif sur l'évolution des revenus.

La comparaison avec l'impact de l'inscription sur la liste des deux et trois étoiles du guide vert Michelin montre que le label UNESCO n'apporte rien de plus (en termes d'attractivité touristique et de développement économique). Les deux colonnes du tableau 2 racontent la même histoire. Les listes UNESCO et Michelin ont des impacts tout à fait comparables. Sur trois points, la liste Michelin apporte même un peu plus.

Ce résultat est confirmé par un autre ensemble de régressions effectuées non plus sur les 3 000 cantons français, mais sur les seuls 223 cantons Michelin — sur les cantons

patrimonialement importants en quelque sorte — avec l'appartenance à la liste UNESCO parmi les variables explicatives. Cette appartenance n'a un pouvoir explicatif avéré que pour une seule des 17 variables expliquées (la part de la restauration dans l'emploi). Pour tous les autres indicateurs d'attraction touristique ou de développement, le fait pour un canton d'appartenir à la liste UNESCO n'est pas significatif, toutes choses égales par ailleurs.

Se pose encore la question de l'évolution de ces territoires classés. Etaient-ils aussi touristiques avant leur classement ? L'analyse temporelle est délicate à réaliser. En effet, les données annuelles disponibles — l'emploi salarié privé par sous-secteur d'activité pour la période 1993-2005 — ne permettent pas de comparer les évolutions des dynamiques locales avant et après le classement UNESCO pour l'ensemble des sites, mais pour cinq sites seulement.

Cette comparaison porte sur le taux de croissance de l'emploi dans le tourisme et dans les commerces de détail avant et après la date de l'inscription. Elle ne fait pas apparaître un impact fort de l'inscription, comme le montre le tableau 2. L'inscription n'a pas entraîné systématiquement une accélération de l'emploi dans les secteurs du tourisme et du commerce de détail.

Tableau 3 : Taux de croissance de l'emploi avant et après inscription sur la liste UNESCO, cinq sites français, 1993-2005

	(en nombre de sites)	
	Plus rapide	Moins rapide
Tourisme		
Restaurants	2	3
Hébergement	4	1
Cafés	1	3
Total tourisme	3	2
Commerce de détail	1	4
Total	3	2

Note : Le premier chiffre de la première colonne (2) veut dire dans deux des cinq sites l'emploi salarié dans les restaurants a cru plus rapidement dans les années qui ont suivi l'inscription que dans les années qui ont précédé l'inscription

Une telle comparaison, cependant, a ses limites. Les taux de croissance ainsi calculés reflètent la conjoncture économique des différentes périodes considérées autant que l'impact proprement dit de l'inscription sur la liste. Pour contourner cette difficulté, on a alors comparé pour chaque site la différence de taux de croissance avant/après la date de l'inscription avec la différence de taux de croissance avant/après pour l'ensemble des cantons français et pour l'ensemble des cantons signalés par deux ou trois étoiles aux guides verts Michelin. Le tableau 4 présente les résultats de ces comparaisons.

Tableau 4 : Comparaison des taux de croissance de l'emploi avant/après l'inscription sur la liste UNESCO pour les cantons bénéficiaires et pour l'ensemble des cantons français (en nombre de sites ayant connu une évolution plus rapide)

	/tous cantons	/cantons Michelin
Tourisme		
Restauration	3	2
Hébergement	4	3
Cafés	5	5
Total tourisme	3	2
Commerces de détail	1	1
Total	3	2

Note : Le premier chiffre de la première colonne (3) veut dire que dans trois des cinq sites considérés, l'évolution avant/après a été plus rapide que l'évolution avant/après constatée dans l'ensemble des cantons français (pour les mêmes années).

Ces résultats confortent assez bien les résultats précédents. Pour beaucoup de sous-secteurs d'activité, l'évolution avant/après dans les sites du Patrimoine Mondial n'est guère différente de l'évolution avant/après de l'ensemble des cantons français. Si l'on considère l'ensemble des emplois dans le tourisme et les commerces de détail, cette évolution est plus rapide dans 3 sites et moins rapide dans 2 sites. Si la comparaison est effectuée avec les cantons Michelin, c'est-à-dire les cantons qui bénéficient de deux ou trois étoiles aux guides verts Michelin, elle est plutôt moins favorable aux sites UNESCO. Pour l'ensemble des emplois dans le commerce et les services, l'évolution avant/après des sites UNESCO a été plus rapide dans 2 sites et moins rapide dans 3 sites. Bien entendu, cinq sites constituent un échantillon restreint (bien qu'aléatoire puisqu'il s'agit des sites pour lesquels les données sont disponibles), et les enseignements de l'analyse doivent être extrapolés avec prudence.

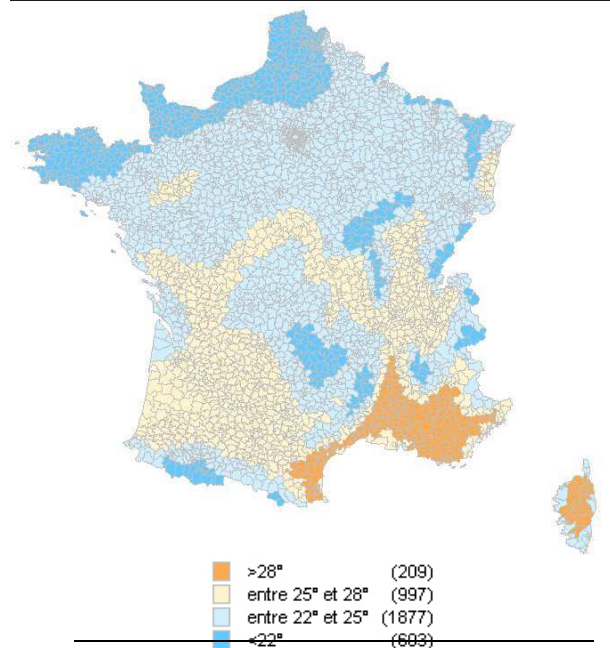
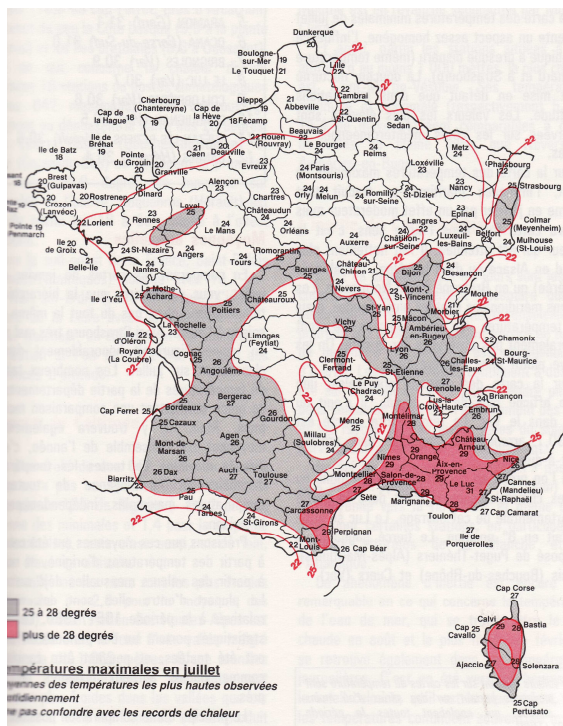
La conclusion de ces analyses chiffrées est que l'inscription d'un site sur la liste UNESCO a un impact faible sur son développement économique.

ANNEXE 1 – CONSTRUCTION DE L'INDICE CLIMATIQUE A PARTIR DES CARTES DE KESSLER, CHAMBRAUD, 1990.

L'indice climatique a été construit à partir des données météorologiques cartographiées dans Kessler et Chambraud (1990). Ces cartes ont été retravaillées avec le logiciel MapInfo, et par superposition ou « raster », chacun des cantons français a été affecté à l'une des classes repérées par les auteurs. Nous avons attribué un score à chacune de ces classes, de la façon la plus simple qu'il soit, à savoir de 1 à 3, 4 ou 7 selon les cas (en fonction du nombre de classes distinguées par les auteurs selon les indicateurs météorologiques). La somme de ces scores constitue notre indice climatique qui varie de 7 (climat le plus désagréable : froid, pluvieux, non ensoleillé) à 27 (tempéré en hiver, chaud en été, très ensoleillé, peu de précipitations et peu de jours avec de la pluie). L'indice climatique a été obtenu à partir de six données météorologiques, observées entre 1950 et 1980 :

- Moyennes des températures les plus basses observées quotidiennement en janvier, réparties en quatre classes ;
- Moyennes des températures les plus hautes observées quotidiennement en juillet, réparties en quatre classes ;
- Pluviométrie ou hauteur de pluie par an, répartie en trois classes ;
- Nombre de jours avec pluie par an, réparti en quatre classes ;
- Ensoleillement ou nombre d'heures de soleil par an, réparti en quatre classes ;
- Nombre de jours sans soleil par an, réparti en sept ;

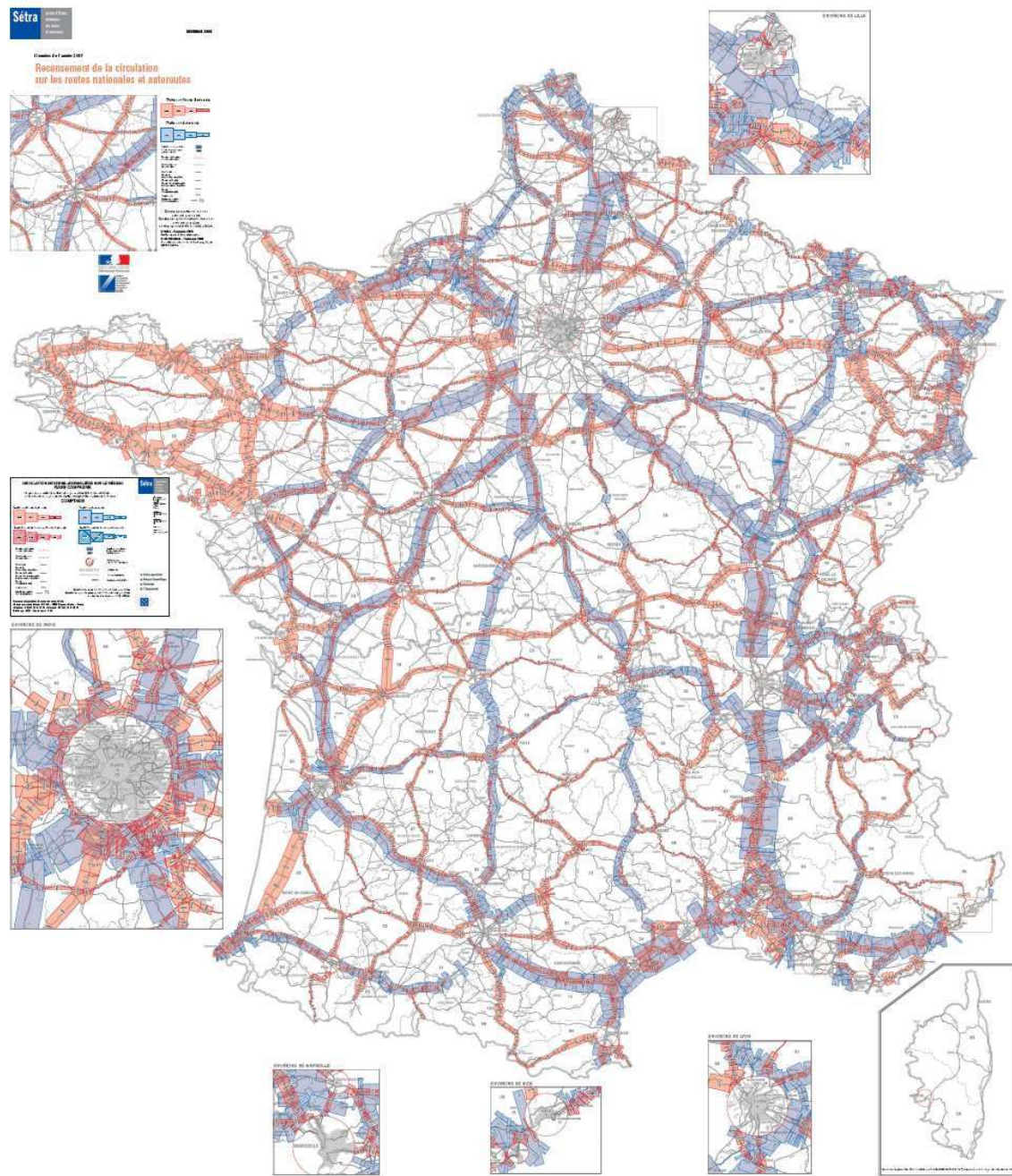
Exemple : Températures maximales en juillet, moyenne 1950/1980



Source : Raster appliqué aux fonds de carte des cantons français et construction des classes de températures, élaboration de l'auteur.

Source : Kessler, Jacques et Chambraud, André, 1990. *Météo de la France. Tous les climats localité par localité.* Edition J.C. Lattès, 391 p.

ANNEXE 2 – TRAFIC ROUTIER EN 2005



Source : Setra. http://www.setra.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/carte_Circulation2005.pdf

ANNEXE 3 – LISTE DES SECTEURS DANS LESQUELS LES EMPLOIS SONT QUALIFIES DE « CHICS », CODES DE LA NAF700

NAF700	Libellé	Travailleurs indépendants, en 2005	Emplois salariés privés, en 2005	TOTAL emplois privés en 2005
74.2C	Ingénierie, études techniques	9 673	189 859	199 532
85.1C	Pratique médicale	104 700	92 737	197 437
74.1G	Conseil pour les affaires et la gestion	22 122	132 240	154 362
74.8K	Services annexes à la production	8 057	137 804	145 861
74.1A	Activités juridiques	31 885	109 831	141 716
72.1Z	Conseil en systèmes informatiques	6 015	132 264	138 279
52.3A	Commerce de détail de produits pharmaceutiques	14 110	121 552	135 662
74.1C	Activités comptables	8 206	120 508	128 714
72.2C	Autres activités de réalisation de logiciels	2 662	72 249	74 911
85.1E	Pratique dentaire	32 818	38 114	70 932
74.4A	Gestion de supports de publicité	1 968	67 360	69 328
74.4B	Agences, conseil en publicité	3 730	65 263	68 993
74.2A	Activités d'architecture	20 232	35 963	56 195
73.1Z	Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	731	48 068	48 799
92.3A	Activités artistiques	15 935	31 047	46 982
72.2A	Edition de logiciels (non personnalisés)	575	45 482	46 057
74.3B	Analyses, essais et inspections techniques	804	44 962	45 766
72.3Z	Traitement de données	725	43 326	44 051
85.1K	Laboratoires d'analyses médicales	1 442	40 173	41 615
22.1C	Edition de journaux	39	31 506	31 545
22.1E	Edition de revues et périodiques	161	30 869	31 030
74.1E	Etudes de marché et sondages	803	19 537	20 340
74.8D	Conditionnement à façon	129	19 888	20 017
22.1A	Edition de livres	4 022	15 476	19 498
85.2Z	Activités vétérinaires	4 721	14 457	19 178
92.7A	Jeux de hasard et d'argent	187	18 237	18 424
92.3D	Gestion de salles de spectacles	67	15 873	15 940
92.7C	Autres activités récréatives	3 586	10 110	13 696
92.2D	Edition de chaînes généralistes	0	11 607	11 607
62.1Z	Transports aériens réguliers	0	10 515	10 515
92.3B	Services annexes aux spectacles	1 497	8 590	10 087
74.8B	Laboratoires techniques de développement et de tirage	515	9 376	9 891

(Suite)

NAF700	Libellé	Travailleurs indépendants, en 2005	Emplois salariés privés, en 2005	TOTAL emplois privés en 2005
74.8A	Studios et autres activités photographiques	4 292	5 594	9 886
92.2A	Activités de radio	20	9 815	9 835
70.3E	Supports juridiques de gestion de patrimoine	158	9 011	9 169
22.2G	Activités de pré-presse	465	8 417	8 882
22.2J	Activités graphiques auxiliaires	984	7 547	8 531
92.4Z	Agences de presse	1 548	5 560	7 108
92.1D	Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	114	6 840	6 954
92.5C	Gestion du patrimoine culturel	131	6 366	6 497
85.1H	Soins hors d'un cadre réglementé	4 524	405	4 929
22.1G	Edition d'enregistrements sonores	341	4 146	4 487
92.1B	Production de films institutionnels et publicitaires	282	3 968	4 250
92.3K	Activités diverses du spectacle	1 573	2 584	4 157
62.2Z	Transports aériens non réguliers	19	3 541	3 560
92.2E	Edition de chaînes thématiques	0	3 490	3 490
92.1C	Production de films pour le cinéma	69	2 729	2 798
22.1J	Autres activités d'édition	168	2 477	2 645
92.2B	Production de programmes de télévision	17	2 591	2 608
92.2F	Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision	1	2 606	2 607
73.2Z	Recherche-développement en sciences humaines et sociales	201	1 949	2 150
92.1A	Production de films pour la télévision	56	2 060	2 116
70.1D	Supports juridiques de programme	18	1 866	1 884
92.5E	Gestion du patrimoine naturel	49	1 499	1 548
92.1G	Edition et distribution vidéo	90	1 448	1 538
92.5A	Gestion des bibliothèques	19	571	590
72.6Z	Activités rattachées à l'informatique	0	77	77
TOTAL		317 256	1 784 843	2 086 960

Source : Sirene, Unedic, 2005, élaboration de l'auteur.

ANNEXE 4 – LES EMPLOIS DE COMMERCE ET SERVICES DE PROXIMITÉ, LES EMPLOIS DITS DOMESTIQUES

Les qualificatifs employés par Laurent Davezies (2003a, 2003b) pour désigner les emplois basiques purs, domestiques purs et mixtes reposent sur le principe suivant :

- les secteurs purement basiques se localisent pour produire ;
- les secteurs purement domestiques se localisent pour répondre à une demande locale ;
- les secteurs mixtes peuvent être amenés à répondre à une demande locale et extérieure.

Sur cette base, on distingue au sein des secteurs de la NAF700 :

- Les secteurs purement domestiques comprennent tous les commerces de détail ; les réparations (garagistes, cordonniers...) ; les hôtels, cafés, restaurants ; les secteurs tournés vers les loisirs (discothèques, cinémas...) ; les services aux particuliers (coiffeurs, teinturiers...), les activités médicales, sociales, l'enseignement primaire – soit 106 secteurs.
- les secteurs purement basiques comprennent toutes les activités de fabrication et d'extraction, activités plutôt industrielles, donc ; l'agriculture (sylviculture, viticulture et pêche comprises) ; les activités de recherche et développement ; la vente par correspondance ; la production audiovisuelle... – soit 367 secteurs.
- Les secteurs mixtes comprennent la construction, le commerce de gros, les services aux entreprises, la réparation de matériel professionnel, l'enseignement secondaire et supérieur, les cliniques privées, les activités culturelles et récréatives... – soit 239 secteurs.

ANNEXE 5 – RESULTATS ECONOMETRIQUES

Tableau 1 : Aménités et tourisme

	Potentiel d'accueil touristique pour 1 000 hab. en 2005	Evol. potentiel d'accueil touristique 1993/2005, en volume	Part de la restauration dans emploi Unedic 2005, en %	Part du tourisme dans emploi Unedic 2005, en %	Evol. Emplois unedic dans la restauration 1993/2005, en %	Evol. emplois unedic dans le tourisme 1993/2005, en %	Evol. Emplois restauration pour 1 000 hab. 1993/2005	Evol. Emplois tourisme pour 1 000 hab. 1993/2005	Solde mig. 1990/99 / pop. 1990, en %
Constante <i>t de Student</i>	-63,06 ***	63,93	0,47	0,98	22,33	15,68	-0,36	-0,99 **	-12,92 ***
Classé par l'Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	178,36 ***	69,56	3,75 ***	4,60 ***	-12,03	5,57	0,70	2,86 ***	-1,34
Classé par Michelin hors Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	94,57 ***	-90,57 ***	2,29 ***	2,89 ***	-11,32	-10,80	2,11 ***	3,03 ***	-2,64 ***
Littoral <i>t de Student</i>	203,03 ***	-468,33 ***	1,94 ***	3,28 ***	33,12 ***	19,80 **	1,04 ***	2,47 ***	1,72 ***
< 50 km du littoral <i>t de Student</i>	-28,68 ***	-1,47	-0,41 ***	-0,54 ***	17,96 ***	15,08 ***	-0,20	-0,24	1,82 ***
Alpes-Pyrénées <i>t de Student</i>	249,04 ***	-67,82 **	5,85 ***	10,86 ***	6,47	-1,52	4,43 ***	7,27 ***	2,35 ***
Traversé par une rivière ou un lac (1/0) <i>t de Student</i>	19,69 ***	-32,75 ***	-0,12	-0,10	-20,30 ***	-17,98 ***	-0,13	-0,15	0,71 ***
Index climatique (varie de 7 à 26) <i>t de Student</i>	5,94 ***	-8,04 ***	0,05 ***	0,08 ***	2,10 ***	2,11 ***	0,02	0,00	0,67 ***
< 50 km axe routier à fort trafic (1/0) <i>t de Student</i>	-16,87 ***	19,59	-0,02	-0,21	6,89	2,45	-0,01	-0,21	-0,31
Population 2005 (en milliers) <i>t de Student</i>	-0,35 ***	3,53 ***	0,00 ***	-0,01 ***	-0,01 **	-0,03	0,00	0,00	-0,02 ***
Distance d'une AU > 100 000 hab. <i>t de Student</i>	1,12 ***	1,64 ***	0,01 ***	0,02 ***	0,09	0,07	-0,01	0,00	0,01 ***
Revenu/hab. en 2005 (moy. 8761€) <i>t de Student</i>	0,000	-0,006 **	0,000 ***	0,000 ***	0,002	0,002	0,000 ***	0,000 ***	0,001 ***
R²	0,22	0,18	0,18	0,25	0,01	0,01	0,11	0,11	0,19
F	93,54	72,05	74,75	110,76	3,24	4,05	42,81	39,26	79,28
Pr > F	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	0,00	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001
<i>(moyenne des pseudos-cantons français)</i>	6,04	-36,81	3,58	4,77	69,11	57,36	1,71	1,98	2,52

Source : Elaboration de l'auteur

Notes :

*** : test de Student significatif au seuil de 5% - signifie que la variable explicative contribue significativement à l'amélioration ou à la détérioration (selon que le signe est positif ou négatif) des marqueurs du développement local sélectionnés. Le risque d'erreur est de 5%

** : test de Student significatif au seuil de 10% (le risque d'erreur est de 10%)

En gras : coefficient significatif au seuil de 5% ou 10%

Tableau 2 : Aménités et développement résidentiel (1)

	Emploi domestique pour 1000 hab 2005	Evol emploi domestique 1993/2005, en %	Taux emplois chics indépendants en 2005 / 1000 hab	Taux emplois chics total en 2005 / 1000 hab	Evol indépendants chics 1999/2005, en %	Evol total chics 1999/2005, en %
Constante <i>t de Student</i>	9,65 ***	8,61	-1,19 ***	-20,63 ***	11,47	-2,36
Classé par l'Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	21,81 ***	-4,16	1,76 **	4,49	-19,09	-17,33
Classé par Michelin hors Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	35,99 ***	-11,34 ***	3,29 ***	11,79 ***	0,15	-8,12
Littoral <i>t de Student</i>	11,52 ***	12,09 ***	0,07	-2,26	0,41 **	-4,94
< 50 km du littoral <i>t de Student</i>	-3,69 **	6,05 ***	-0,20	-0,44	-4,07	-0,49
Alpes-Pyrénées <i>t de Student</i>	60,41 ***	4,05	12,52 ***	12,09 ***	280,83 ***	119,43 ***
Traversé par une rivière ou un lac (1/0) <i>t de Student</i>	-0,65	-4,92 ***	-0,05	-2,58 ***	1,02	2,55
Index climatique (varie de 7 à 26) <i>t de Student</i>	0,13	1,54 ***	0,17 ***	0,30 ***	2,41 ***	1,77 ***
< 50 km axe routier à fort trafic (1/0) <i>t de Student</i>	-2,07	-5,30 ***	-0,46 ***	0,76	-14,38 ***	-5,56 ***
Population 2005 (en milliers) <i>t de Student</i>	0,07 ***	-0,04 **	0,01 ***	0,09 ***	-0,07 **	-0,05
Revenu/hab. en 2005 (moy. 8761€) <i>t de Student</i>	0,004 ***	0,001 **	0,000 ***	0,004 ***	0,000	0,001
Distance d'une AU > 100 000 hab. <i>t de Student</i>	-0,11 ***	0,11 ***	-0,01 ***	-0,07 ***	-0,08	-0,05
R²	0,17	0,03	0,26	0,23	0,24	0,11
F	70,68	9,19	117,93	100,51	105,18	41,41
Pr > F	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001
<i>(moyenne des pseudos-cantons français)</i>	48,15	39,22	4,46	19,78	42,72	30,86

Source : Elaboration de l'auteur

Notes :

*** : test de Student significatif au seuil de 5%

** : test de Student significatif au seuil de 10%

En gras : coefficient significatif au seuil de 5% ou 10%

Tableau 3 : Aménités et développement résidentiel (2)

	Revenu/hab 2005, en €	Evol revenu volume 1990/2005	Evol rev/hab 1990/2005, en %	Salaires horraires net moyen en 2005, en €	Salaires horraires net moyen des cadres en 2005, en €
Constante <i>t de Student</i>	8553,90 ***	-21,07 ***	10,62 ***	4,60 ***	13,47 ***
Classé par l'Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	39,39	-11,06 ***	-6,27 **	0,18	1,03
Classé par Michelin hors Unesco (1/0) <i>t de Student</i>	57,56	-11,89 ***	-5,64 ***	-0,07	0,96 ***
Littoral <i>t de Student</i>	577,65 ***	7,58 ***	3,40 ***	0,11	0,95 ***
< 50 km du littoral <i>t de Student</i>	-596,67 ***	9,07 ***	4,81 ***	0,03	0,10
Alpes-Pyrénées <i>t de Student</i>	306,84	11,65 ***	2,31	-1,53 ***	-3,62 ***
Traversé par une rivière ou un lac (1/0) <i>t de Student</i>	-230,86 ***	2,29 ***	1,22 ***	0,17 ***	0,65 ***
Index climatique (varie de 7 à 26) <i>t de Student</i>	55,63 ***	2,06 ***	0,56 ***	-0,04 ***	-0,08 ***
< 50 km axe routier à fort trafic (1/0) <i>t de Student</i>	274,47 ***	-4,90 ***	-5,97 ***	0,61 ***	0,94 ***
Population 2005 (en milliers) <i>t de Student</i>	4,52 ***	-0,06 ***	-0,04 ***	0,00 ***	0,00
Distance d'une AU > 100 000 hab. <i>t de Student</i>	-16,74 ***	0,09 ***	0,14 ***	-0,01 ***	-0,01 ***
Revenu/hab. en 2005 (moy. 8761€) <i>t de Student</i>		0,003 ***	0,001 ***	0,001 ***	0,001 ***
R²	0,13	0,20	0,16	0,40	0,20
F	0,00	81,10	65,53	221,48	83,23
Pr > F	0,00	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001	< 0,0001
<i>(moyenne des pseudos-cantons français)</i>	8761,26	39,14	28,86	10,39	19,98

Source : Elaboration de l'auteur

Notes :

*** : test de Student significatif au seuil de 5%

** : test de Student significatif au seuil de 10%

En gras : coefficient significatif au seuil de 5% ou 10%